

L'OMJS de Saint-Flour a tenu son assemblée générale annuelle jeudi 3 avril 2025 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour, sur convocation et invitation des Co-Présidents Maryline Vicard et Marc Pougnet en date du 17 mars 2025.

Ci-dessous le procès-verbal reprenant tous les éléments relatifs à l'AG. Les documents sont disponibles dans les locaux de l'OMJS.

ANNEXE 1 : émargements

ORDRE DU JOUR :

- Mise au vote du PV de l'AG 2024
- Rapport moral
- Rapport d'activité 2024 – perspectives 2025
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Mise au vote des rapports
- Approbation des comptes et affectation du résultat 2024
- Budgets prévisionnels 2025
- Election du Conseil d'Administration
- Informations diverses
- Questions diverses
- Prises de parole - clôture

1. Approbation du PV 2024.

Après délibération, le PV de l'Assemblée Générale de 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral des co-présidents

ANNEXE 2 : rapport moral des co-présidents

3. Rapport d'activité OMJS / ALSH 2024

ANNEXE 4 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Après délibération, le rapport moral ainsi que le rapport des activités sont approuvés à l'unanimité.

4. Bilan financier

Bilan définitif et Compte de résultat 2024 :

Les comptes annuels au 31 décembre 2024, faisant apparaître un total de bilan de 199 593,78 € et un résultat excédentaire de 39 611,84 €, sont présentés par Mr Michael LACROIX.

Mr Christian GAUZY, commissaire aux comptes donne lecture de son rapport général, relatif aux comptes annuels 2024, certifiant la régularité et la sincérité de ces derniers et l'image fidèle qu'ils donnent des opérations de l'exercice et de la situation financière de l'association et son rapport spécial sur les conventions réglementées concluant à l'absence de conventions.

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

5 - Approbation des comptes et affectation du résultat 2024 :

Après délibération, les membres de l'Association valident à l'unanimité les comptes annuels au 31 décembre 2023 tels que présentés et décident à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2024, soit un déficit de 39 611,84 € en report à nouveau.

6 - Budgets prévisionnels 2025 :

Le budget prévisionnel de l'Association pour l'année 2025 est présenté à l'ensemble des membres.

Après délibération, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des voix par l'Assemblée.

ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

7. Election du conseil d'administration

<i>Association</i>	<i>Composition 2025</i>
Alerte Sanfloraine	Philippe BOUILLAGUET
Loisirs GV Cantal	Angélique GERBERT
Yoga	Marie-Pierre MURAT Cathy PLAGNE
Sport Nature	Joël CHARBONNEL
ASPTT	Jean MIZOULE Bernard BRIOUDE
Moto club	Jean-François TRANCHER
Pétanque	Hervé LAGARDE Laurent FILLON
Retraite sportive	Michel GRAS Marguerite TARRISSON
Rugby club Saint-Flour	Sébastien LOUSSERT
Sanfloraine Basketball	Marie-Laurence MANY
Amicale Laique	François ESCHALIER André NUQ
SFHB	Sandrine FIDELLE Géraldine CHALIER
Tennis club	Elise TEIL Marc POUGNET
USS Football	Cyril MEYRIAL-LAGRANGE Laurent DELCELIER
Gym Sanflo	Janice BARTHOMEUF Audrey GRENIER
Représentants élus	Nicolas FERNANDEZ
	Marine NEGRE
	Jérôme GRAS
	Corinne AMAT
	Géraud DELPUECH
	Maryline VICARD
Médecin	Bonnie DELEPINE
Représentation	Jean-Luc FAURE
	Nb de représentants associations : 24
	TOTAL MEMBRES : 32

Les 24 candidats sont élus à l'unanimité des voix par l'Assemblée.

3

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 3 avril 2025 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

8. Questions diverses :

- RAS

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, plusieurs prises de paroles : Yohan Lebras, Vice-Président du CDOS, Jérôme Gras, adjoint en charge de la cohésion social à la Ville de Saint-Flour ; Christophe Vidal, Vice-Président du Conseil Départemental.

Marc Pougnet clôture l'Assemblée Générale.

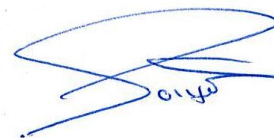
Fait à St-Flour,
Le 04 avril 2025

Les Co-Président,

Maryline Vicard



Marc Pougnet

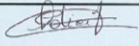
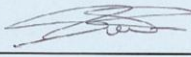
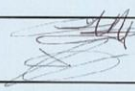
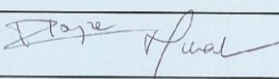
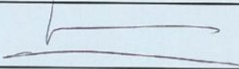
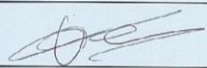



ANNEXE 1 : émargements

Assemblée Générale du 03/04/2025			
Association / collectivité	Nombre de voix	NOM et Prénom	Signature
Alerte Sanfloraine	3		
Amicale Laïque	4	ESCHAQUIER François	
ASPTT	3	BRIDUDE Bernard MIZOULE Jean	
Base de loisirs Garabit Mallet	1		
Cantal loups	1		
CJB 15	2		
EQUI CLUB	2		
Gym Sanflo	3	Gréna Audrey BARTHOMIEU Jérôme	
Karaté	1		
La sanfloraine	4	FELGUES JEROME	
Les Archers	1	POUJARI René	
Les Flechettes sanfloraines	1		
LOISIRS GV	1	GILBERT Angélique	
Modele club	1	VASSAS PIERRE BRASSAC Laurent	
Moto club	2		
Pétanque	3	LAGARDE Hervé	
Retraite sportive	3	GILFIS Richard	
Rugby club	4		
Saint-Flour au Galop	2		
Sanfloraine Basketball	3	BESNOL L.	
Savate club	2	DECOIT Eric LARENIVE André	

EQUI CLUBS

Sophie Benoit
Anne Snafr
Page 1 de 2

SFHB	3	CHAUVER Geraldine	
Sport Nature	2		
Tennis club	3		
USS boules Lyonnaises	1		
USS Football	4	MARTEL-LAGRANGE Cyril BECTIER Laurent	
Vélo club	2		
Yoga	3	PLAGNE Cathy MURAT NP	
AS Lycee Haute Auvergne	1		
AS Blaise Pascal	1		
AS La Vigière	1		
AS Saint-Vincent	1		
AS Saint-Joseph	1		
AS LEPA Volzac	1		
Bonnie DELEPINE	1		
Jérôme GRAS	1	OMJS Saint	
Marine NEGRE	1		
Nicolas FERNANDEZ	1		
Corinne AMAT	1		
Géraud DELPUECH	1		
Marilyne VICARD	1		
Jean-Luc FAURE	1		

Christine Gaudy

Commissaire

ANNEXE 2 : rapport moral des co-présidents

« Bonsoir à toutes et à tous,

Monsieur Christophe Vidal représentant Bruno Faure Président de Conseil départemental,
M, représentant Céline Charriaud, Présidente de St-Flour Communauté,
Monsieur Jérôme Gras représentant Philippe Delort, maire de St-Flour,
Monsieur Yohan Lebras représentant Geoffrey Granouillac Président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif).

Mesdames et Messieurs les élus du département, de la Communauté de communes, de la ville de St-Four et des communes du territoire,

Madame Bordes représentant le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Madame Lalo Yerles représentant l'association DALHIR.

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations ou leurs représentants

Mesdames – Messieurs. Merci pour votre présence

Merci d'excuser les absences de

Messieurs Jean-Yves BONY, Vincent DESCOEUR, Députés du Cantal, Bernard DELCROS, Stéphane SAUTAREL, Sénateurs du Cantal, Marina BESSE, conseillère départementale.

Sans être trop long et sans trop faire doublon avec le rapport d'activité qui va vous être présenté par les salariés, je voudrais vous donner quelles informations sur le long fleuve « tranquille » qu'a été la vie de l'OMJS sur la dernière année, à moins que ce soit une série télévisée à plusieurs épisodes.

Ci-joint quels épisodes :

- Début 2024, intégration de l'ALSH de Chaudes-Aigues aux 3 autres centres de loisirs gérés par l'OMJS (St-Flour, Ruynes en Margeride et Planèze), ouverture de 12 semaines par an, comme à St-Flour. Une fréquentation constante avec une progression du nombre d'enfants accueillis. Bravo à Mailys et à ses équipes sur place,
- La traversée Blanche 2024 à Valuèjols, dans le brouillard et dans le froid, avec l'incendie d'une maison dans le village,

- La Méridienne au départ de St-Flour avec le beau temps, un nombre de participants en retrait par rapport aux attentes mais satisfaits des parcours et de l'accueil,
- Le championnat de France de pétanque en juin, avec en amont un travail de communication très important avec la réalisation de la plaquette programme de la manifestation par Alexis,
- Un été plutôt « tranquille », n'est pas Mailys, 140 enfants sur les 4 centres en moyenne/jour sur juillet, l'accompagnement de stagiaires de direction et d'animation BAFA, ainsi que l'accueil d'enfants en situation de handicap.
Bravo à tous les intervenants et intervenantes,
- L'Etape sanfloraine, la routine en apparence, un moment de plaisir pour moi, mais un moment de stress pour Marie-Pierre, la présidente et pour Alexis, le coordonnateur, mais au final, une édition plus que réussie avec un record de participation et la satisfaction, il me semble de tous, participants, organisateurs, collectivités,
- Le Lander parc, une nouveauté sur St-Flour, une réussite au niveau de la fréquentation, de la participation de nombreuses associations, mais aussi de l'implication de l'équipe de l'OMJS en lien avec le CCAS pour l'organisation, la mise en place et le temps passé,
- En septembre la volonté de créer une section « Sport Bien-Etre séniors » avec le dépôt d'un dossier Leader avec le soutien de St-Flour Communauté pour l'autofinancement (merci à la Présidente de l'interco). Dossier retenu mais pas concrétisé au vu de l'organisation des 170 actions prévues avec une seule demi personne,
Dans ce domaine, nous avons décidé de maintenir 2 sorties / semaine de « Marchons dans nos campagne » en sollicitant les aides du CROMS (en attente),
- Run & Roses
Une demande de la mairie de St-Flour à laquelle l'équipe a répondu positivement et s'est fortement impliquée afin que cette action soit une réussite,
- En fin d'année, les élections au CIJ (Conseil Intercommunal des jeunes) prévus dans les 5 collèges du territoire, malheureusement pour des raisons diverses, nous n'avons eu des candidats et des candidates que sur 3 collèges, dommage. Mais je retiendrais plutôt la mise en place du nouveau conseil avec 18 élus qui ont des projets en tête et au moins un voyage à Paris qu'ils vont organiser avec les jeunes des conseils de Talizat et de St-Flour,

- À l'automne, la demande de notre directeur, Guillaume Delcelier, de nous quitter pour donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle, je tiens à lui souhaiter beaucoup de réussite dans ses nouvelles responsabilités et à le remercier pour les années passées à l'OMJS (24 ans) et le travail accompli, pour les anciens, rappelez-vous ce qu'était l'OMJS à son arrivée et ce qu'il est aujourd'hui, cette évolution, on l'a lui doit en grande partie,
- Début 2025, une nouvelle organisation au niveau direction avec Mailys, Jérôme et Alexis qui se partagent les responsabilités en fonction de leurs domaines d'intervention, Maxence et Baptiste qui étendent leur champ de compétence dans l'accueil, la préparation des programmes d'animation, la communication.
- La Traversée Blanche 2025, avec malheureusement le décès de monsieur Christian Barthomeuf, que j'avais l'occasion de croiser régulièrement en marchant et avec qui, nous échangeons de la pluie, du beau temps et de son plaisir à venir participer à la Traversée Blanche, ayons une pensée pour lui et pour sa famille,

Voilà pour moi, les salariés, ma co-présidente Maryline et les autres membres du bureau, auraient peut-être retenus d'autres moments particuliers.

Coté activités, nous sommes restés avec un gros niveau, (animations, évènementiel, ALSH,)

- Coté finances,

Après 2 années avec des résultats négatifs, nous retrouvons des résultats positifs grâce au travail de Guillaume et de l'équipe avec une gestion rigoureuse, la recherche de subventions avec des réponses à des appels à projet (ANS, CROMS, région, location VTT,) et grâce au soutien de la ville de St-Flour, de St-Flour Communauté et de jeunesse et sport (postes Fonjep), merci à eux pour leurs aides et leur confiance.

Orientations 2025

Pour 2025, nous proposerons au CA qui se réunira à l'issue de cette AG, de poursuivre avec **une même co-présidence**

Pour les activités :

La plupart des actions sont reconduites, l'OMJS est déjà intervenu sur l'organisation des championnats de France de natation, du Pétanque Tour, du dossier de demande de championnat de France de savate (non retenu), du championnat de France d'enduro, du Lander Parc, ... Et la soirée des trophées.

Remerciements

Merci, à Mickael Lacroix, notre expert-comptable, à Christian Gauzy, notre commissaire aux comptes,

Merci à tous les salariés pour leur implication, leur disponibilité, leur esprit d'équipe Mailys, Guillaume, Jérôme, Alexis, Maxence et Baptiste,

Merci à tous ceux et toutes celles qui sont intervenus au sein de la structure, les 2 services civiques, la cinquantaine d'animatrices et d'animateurs des ALSH.

Merci aux membres du bureau pour leur présence, leur soutien et leur confiance : Marie-Pierre, Sandrine, Philippe, Hervé, Joël Jeannot et Nicolas, sans oublier Angélique et Sébastien qui ont participés activement à nos réunions de bureau en tant qu'invités.

Enfin, merci à tous nos partenaires :

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports

- La CAF, la MSA
- Les élus du département, sénateurs et députés
- Le Conseil départemental du Cantal et ses conseillers
- Le Comité Régional des Offices Municipaux des Sports
- La région AURA

Un petit mot de remerciements pour les agents des services techniques et autres de St-Flour, de St-Flour Co, des maisons de services et des communes qui répondent à nos diverses sollicitations.

Mes remerciements,

- aux élus de la St-Flour Communauté pour la confiance qu'ils nous accordent dans notre mission auprès de la jeunesse de notre territoire, pour la gestion des Centres de Loisirs (ALSH) et les différentes animations, la gestion du Pass Activ Jeunes et du Conseil Intercommunal des jeunes (CIJ).

- Aux élus de la ville de St-Flour dans le cadre de la convention d'objectifs.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur les points évoqués ou pour toute autre demande.

Merci à toutes et à tous pour votre attention et bonne AG. »

ANNEXE 3 : rapport d'activité OMJS / ALSH

Gestion et coordination des ALSH

Depuis maintenant 9 ans, l'OMJS gère le centre de loisirs du Pays de Saint Flour (Saint-Flour/Margeride). En plus de ces 2 centres, nous nous sommes vus confiés début 2017 l'accueil de loisirs de la Planèze à Ussel puis en 2024 l'accueil de loisirs du Caldaguès à Chaudes-Aigues.

Au sein de nos 4 centres, nous mettons en place une dynamique pédagogique adaptée aux différentes tranches d'âge accueillies. Nous tenons à faire découvrir la richesse de notre patrimoine local tant culturel, sportif mais aussi artisanal. C'est pourquoi nous collaborons avec divers organismes sur notre territoire comme le SYTEC, le Centre Social, la médiathèque, le Pays d'Art et d'Histoire, l'Ecomusée de la Margeride, le conservatoire de musique...etc.

Tout au long de la journée, nous souhaitons transmettre aux enfants des valeurs en lien avec la citoyenneté, l'autonomie, la coopération, le partage, le développement durable...etc.

A chaque période de vacances, nous organisons nos animations autour de diverses thématiques pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux univers.

Nos objectifs sont de toujours proposer aux enfants des activités variées. Nous continuerons à leur faire découvrir notre territoire, à travers diverses sorties et activités.

Depuis l'année 2019, nous devons répondre à une charte d'engagement de la Communauté de Communes. Nous avons pleinement rempli les différents objectifs (tarification, modalité d'accueil, offre d'animation, transport, communication, restauration...).

Aussi fort de notre volonté d'accueillir tous les publics, nous avons pu avec une aide du DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) accueillir 6 jeunes en situation de handicap nécessitant un animateur supplémentaire.

Les particularités de cette année 2024 :

- Départ de Guillaume Delcelier, reprise des tâches qu'il effectuait auparavant par Mailys Portefaix
- Contrôle de la CAF sur l'exercice de l'année 2022 de Planèze – aucune anomalie relevée
- Reprise du centre de loisirs de Chaudes-Aigues suite à l'arrêt de la gestion par l'ADMR, en respectant les mêmes conditions d'ouverture (chaque petite vacances, sauf à Toussaint : qu'une semaine, 6 semaines en été, et fermé à Noël).
- Réunion d'information et de présentation du nouveau fonctionnement de l'ALSH auprès des habitants de Chaudes-Aigues en janvier 2024.
- Ouverture classique des centres de Saint-Flour (chaque petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été), de Ruynes en Margeride (navette la 2^{ème} semaine des petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été) et Ussel (une semaine sur deux aux petites vacances, fermé à Noël, 6 semaines l'été).
- Formations :
 - o Accueil des enfants à besoins spécifiques proposé par le DAHLIR : 2 jours – Mailys et Maxence
 - o Approfondissement : Accueil des enfants à besoins spécifiques proposé par le DAHLIR : 2 jours - Mailys
 - o Réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs proposé par la SDJES : 2 jours – Mailys et Maxence
 - o Réunions pour les organisateurs d'Accueil Collectifs de Mineurs proposé par la SDJES : 2 fois – Mailys, Maxence et Coline
- Participation à 3 jurys BAFA à la SDJES (Aurillac) – Mailys

- Préparation de l'été : 2 réunions (juin et juillet) une trentaine de jeunes rassemblés pour la préparation de l'été : écriture des programmes, travail sur le projet pédagogique et conclusion sur une activité de cohésion.
- 2 mini camps proposés : 1^{er} à Ruynes en Margeride : 24 enfants, le 2^{ème} à Coltines : 24 enfants.
- ALSH de Saint-Flour : à partir des vacances de printemps, les repas sont exclusivement préparés au club du 3^{ème} âge en ville basse, le CCAS prends en charge la livraison ces vacances-là, puis à partir de l'été la livraison doit être assurée par nos soins.
- Convention de mise à disposition avec Chantarisa, de Coline Rouffiac, étudiante en BPJEPS à la MFR de Massalès, pour son UC de direction d'Accueil Collectif de Mineurs.
- Validation des deux BAFD formés à nos côtés.
- ALSH de Saint-Flour : l'aire de jeux cassée a été remplacée. Réaménagement global de l'extérieur de l'école de Besserette profitant à l'ALSH (structures de jeux, terrain de pétanque, but multisports...).

Bilan fréquentation 2024

Février	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	63	557	75
Margeride	1.6	6	2
Planèze	12.8	62	2
Caldaguès	13.3	127	6
Total	90.7	752	85

Pâques	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	62	550	67
Margeride	2.2	7	4
Planèze	11.8	57	2
Caldaguès	12.5	119	6
Total	88.5	733	79

Juillet	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	83	1254	172
Margeride	18.6	296	31
Planèze	21.9	362	33
Caldaguès	16.6	243	32
Total	140.1	2155	268

Aout (sans les 15 derniers jours)	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	65	549	103
Margeride	19.4	173	17
Planèze	22.8	212	24
Caldaguès	16.8	169	16
Total	124	1103	160

Toussaint	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	66	548	42
Margeride	4	16	0
Planèze	19.25	74	3
Caldaguès	15	66	9
Total	104.25	704	54

Année 2024	Moyenne/jr	Nombre de journées	Nombre de demi-journées
St-Flour	68	3458	459
%	62%	88%	12%
Margeride	9.16	498	54
%	8%	90%	10%
Planèze	18	767	64
%	16%	92%	8%
Caldaguès	15	724	69
%	14%	91%	9%
TOTAL	110	5447	646
%		89%	11%

**En moyenne 110 enfants par jour d'ouverture ont été accueillis dans nos centres.
685 enfants d'inscrits**

Bilan Inscriptions 2024

	Age	Saint-Flour	Ussel	Ruynes-en-Margeride	Chaudes-Aigues	TOTAL
Schtroumpfs	3-4 ans	62	18	11	15	106
Minimoys	5-6 ans	100	23	24	15	162
Hobbits	7-8-9 ans	154	30	36	25	245
Avatars	10-11-12 ans	109	28	23	12	172
	TOTAL	425	99	94	67	685
	Familles	271	63	61	44	439

439 familles d'inscrites (374 sans doublon)

Nombre de contrats 2024	
Titulaire	26
Stagiaire	17
Non qualifié	2
Sous convention avec un autre organisme (Communauté de communes, Mairie, CCAS, Mission locale, GRETA, STAPS, MFR...)	6
Total	51
Animateur supplémentaire pour les enfants en situation de handicap	7
Autres : SNU	13

Actions en faveur de nos associations membres

- **Communication**

L'OMJS a aujourd'hui plusieurs supports pour communiquer autour de son activité ainsi que sur les événements des associations.

Digital :

- Site internet (OMJS et ALSH)
- Facebook
- Mailing
- Instagram (Conseil intercommunal de Jeunes)

Papier :

- Presse locale, très bonnes relations qui permettent de relayer les informations OMJS et ALSH.
- Quelques affiches pour annoncer de l'événementiel mais utilisation très limitée.

- **Forum des associations**

L'OMJS en partenariat avec la ville de Saint-Flour a reconduit pour la 12^{ème} année consécutive le Forum des associations le samedi 7 septembre de 9h à 12h30. Cette édition a connu un grand succès avec 57 associations (33 associations sportives et 24 associations, caritatives, culturelles...) présentes et un public très nombreux sur toute la matinée (Forte affluence).

Cette journée avait le double objectif de permettre aux clubs de faire connaître leurs activités, et de faciliter les démarches administratives des licenciés. En effet, à cette occasion, les associations ont eu la possibilité de présenter leurs activités, mais aussi d'organiser les inscriptions directement sur place. Les familles ont pu également obtenir toutes les informations sur les différents dispositifs d'aide et même retirer leur Pass Activ'Jeunes.

Rendez-vous le samedi 6 septembre 2025 !

- **Soutien à la vie associative - Guid'Asso**

Depuis 2013, l'OMJS agit pleinement dans l'accompagnement de la vie associative. Tout d'abord dans le réseau des PAVA, c'est maintenant le dispositif Guid'Asso qui est porté avec différent label.

Dans ce cadre-là nous sommes amenés à accompagner les associations, toutes les associations qui le souhaitent, dans de nombreux domaines.

Les sujets d'accompagnement peuvent être nombreux : comptabilité de l'association, demandes de subventions, statuts et règlements, dossier de demande sur le FDVA, événementiel, communication, logo, accueil de service civique volontaire, appel à projet, budget, etc ...

En 2024, plus d'une vingtaine d'associations ont été accompagnées par l'OMJS sur tous les sujets ci-dessus.

Le tissu associatif Sanflorain étant hyper dynamique, la mission d'accompagnement des associations prend une place significative dans le travail de l'OMJS. D'autant que cette mission dépasse les frontières intercommunales. Dans ce cadre là les services de l'état nous dotent d'un poste FONJEP.

Un 2nd financement FONJEP nous est accordé dans le cadre de la co-animation du dispositif Guid'Asso sur le département. Cette mission, menée en consortium avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux, sous le pilotage du SDJES, va prendre de l'ampleur en 2025. Guid'Asso est LE dispositif qui vise à rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible en intégrant des structures comme par exemple les Maisons France Service (et bien d'autres) afin d'améliorer le maillage sur le territoire.

Pour rappel Guid'Asso vise à :

- rendre l'appui aux associations lisible, visible et accessible, par la construction d'un réseau multi-acteurs (PAVA, collectivités, structures porteuses d'une mission de service public, réseaux associatifs...)
- s'adresser à toutes les associations quels que soient leurs objets ou leurs actions (sport, culture, santé, patrimoine, éducation populaire, environnement, entraide et solidarité...)
- renforcer les réponses aux questions des associations, liées à leur fonctionnement quotidien, leurs projets ou éventuelles difficultés.

- **Formation PSC 1**

Afin de participer à la formation des dirigeants, entraîneurs, éducateurs des associations sportives sanfloraines, l'OMJS propose des sessions PSC1.

Ce diplôme attestant de la maîtrise des premiers gestes qui sauvent est devenu aujourd'hui indispensable aux personnes assumant la responsabilité de l'encadrement de jeunes notamment.

En 2024 ce sont 9 licenciés de nos associations membres qui se sont formés, repartis. Ce qui amène à 289 personnes formées lors des sessions organisées par l'OMJS.

L'office des sports prend en charge la moitié du coup de la formation pour les licenciés des clubs membres. Des sessions seront prochainement proposées.

• **Mise à disposition de la structure gonflable**

• Depuis 2009, L'OMJS met à disposition des communes et des associations de Saint-Flour Communauté ses structures gonflables en-dehors de ses périodes d'animation.

• En 2024, cela représente 31 mises à disposition. Ce qui entraîne une rentrée financière (de 2880€) qui permet le renouvellement des structures.

• **Gouvernance et représentations**

Réunions en 2024

AG : 28/03

CA : 28/03 - 17/06

BD : 13/02 - 23/05 – 05/09 – 14/11

L'OMJS est régulièrement présent dans différentes instances et groupes de travail régionaux, départementaux et locaux qui demandent du temps, de l'investissement mais qui sont nécessaires pour le rayonnement de la structure.

COPIL Service Civique, Consortium Guid'Asso, Comité Stratégique de SAVAARA, Comité de pilotage du Centre Social, Comité de Pilotage Pôle Animation de la MFR, groupe de travail relatif au contrat local de santé, COPIL Frances Services, membre du conseil d'administration du CROMS, mandature au COSMOS, etc ...

Actions en faveur de la pratique sportive

- **Le Sport Corporatif**

Le Sport Corporatif est une pratique conviviale, amicale et de loisir, cette formule continue de répondre à une vraie demande car chaque année de nombreuses équipes y prennent part. Lors de la saison 2023/2024, 13 équipes ont participé au championnat de Sport corporatif. Au programme, un championnat de Volleyball ainsi que des soirées à thème (Fléchettes et Bowling) ont été proposées.

- **Intervention CADA**

L'OMJS propose des animations sportives en direction des résidents du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en France (CADA).

Durant chaque vacances scolaires, l'OMJS met à disposition son parc de structures gonflables pour les familles résidentes du CADA

De janvier à mai, un animateur de l'OMJS (Baptiste Chadès) a proposé des séances de gym d'entretien (1h par semaine).

Ces temps d'animations sont des moments de partages très riches, avec des échanges toujours très intéressants.

- **Site VTT – FFC**

Au total, le site VTT Saint-Flour Horizons volcaniques comprend 36 circuits et un grand tour « Horizons Volcaniques » ce qui représente plus de 1 000 km de sentiers. Le balisage est assuré par l'OMJS et le service pleine nature de Saint-Flour communauté

Durant les mois d'avril à juin, les 2 services civiques (Quentin Bosmet et Enzo Lotte) ont participé au balisage des 12 circuits sur 36 et d'une partie de Grand tour Horizons volcaniques.

- Location de VTT / VTC à assistance électrique

Saint-Flour communauté s'est doté en 2019 d'un parc de VTT et VTC à assistance électrique. L'acquisition de ces 54 vélos à assistance électrique par la Collectivité a reçu le soutien financier à hauteur de 80% dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive et pour la Croissance Verte.

Ce parc composé de 28 VTT et 26 VTC a été dispatché chez différents prestataires de façon à couvrir tout le territoire de la Communauté de Commune. L'OMJS a été retenu pour faire partie des loueurs, nous avons en parc 8 VTT et 6 VTC.

Le tarif de location pour l'année 2024, fixé par la Collectivité était le suivant :

- Demi-journée : 26€ pour un VTC et 37€ pour un VTT
- Journée : 37€ pour un VTC et 53€ pour un VTT
- Journée supplémentaire : 32€ pour un VTC et 42€ pour un VTT
- Semaine : 210€ pour un VTC et 252€ pour un VTT
-

En tant que prestataire nous assurons le traitement des contrats des locations avec la mise à disposition et le suivi de l'état du matériel puis nous rendons des comptes à Saint-Flour Communauté.

Ci-dessous un tableau récapitulatif des locations pour l'année 2024.

BILAN LOCATION HORS PERIODE ESTIVALE DU 01/01/2024 AU 30/04/2024 ET DU 01/10/2024 AU 31/12/2024

VTT							CHOIX DE LOCATION	VTC						
LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS		LOCATION JOURNEE		JOURNEE SUPPLEMENTAIRE		LOCATION SEMAINE		LOCATION MOIS
Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents		Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents	Non-Résidents	Résidents
12	5			1			NOMBRE DE LOCATION	10				5		2
32,00 €	53,00 €	26,00 €	42,00 €	105,00 €	252,00 €	210,00 €	PRIX UNITAIRE	26,00 €	35,00 €	21,00 €	32,00 €	74,00 €	210,00 €	158,00 €
384,00 €	265,00 €	0,00 €	0,00 €	105,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL	260,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	370,00 €	0,00 €	316,00 €

RECETTE TOTALE 1 700,00 €

BILAN LOCATION PERIODE ESTIVALE DU 01/05/2024 AU 30/09/2024

VTT				CHOIX DE LOCATION	VTC			
LOCATION DEMI-JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE		LOCATION DEMI-JOURNEE	LOCATION JOURNEE	JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	LOCATION SEMAINE
6				NOMBRE DE LOCATION	15	10	20	1
37,00 €	53,00 €	42,00 €	252,00 €	PRIX UNITAIRE	26,00 €	37,00 €	32,00 €	210,00 €
222,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL	390,00 €	370,00 €	640,00 €	210,00 €

RECETTE TOTALE 1 832,00 €

Total des Locations 3 532,00 €

➤ **Gestion des équipements sportifs**

- Gestion des plannings des équipements sportifs Municipaux et intercommunaux

L'OMJS est chargé d'établir le planning d'utilisation annuelle de chaque installation sportive en concertation avec tous les utilisateurs. Au total, cela concerne actuellement 12 espaces distincts : Gymnase Victor Hugo, Gymnase La Vigière, Gymnase La Fontlong, Gymnase de Besserette et Salle annexe, Terrain en Herbe et Terrain Synthétique, **Complexe Intercommunal avec le Dojo, le Mur d'Escalade, la Salle annexe, le City Stade et le Club-House.**

L'OMJS étudie également toutes les demandes d'utilisation des équipements à titre exceptionnel (tournois, quine, stages, réunions...) et transmet un avis à la Collectivité concernée pour validation.

Cette mission est très lourde en charge de travail car elle nécessite de nombreux ajustements et arbitrages au quotidien.

En terme pratique, l'OMJS assure le lien entre les différents utilisateurs (scolaires, associations, etc ...) et les services techniques ainsi que les élus des différentes collectivités exploitant les installations. Cela permet de coordonner au mieux en ayant une vue globale de l'utilisation des infrastructures car ces dernières sont extrêmement utilisées avec une fréquentation quasiment totale en termes de plage horaire. L'OMJS assure également le lien entre les utilisateurs et les agents techniques de Saint-Flour communauté pour tout problème de fonctionnement, de dégradation ou autre.

- Gestion du système de contrôle d'accès du complexe et de Besserette

L'OMJS a en charge la programmation du logiciel Booky, ainsi que le paramétrage de tous les badges qui permettent l'accès au Complexe, au gymnase de Besserette et à l'ALSH de Saint-Flour. Au total nous avons 31 associations sportives qui utilisent les différentes salles sportives ainsi que 14 établissements scolaires.

L'OMJS gère aussi le système de vidéo surveillance des installations sportives du gymnase de Besserette, du complexe et de l'ALSH.

Actions en faveur de l'évènementiel

« Traversée Blanche »

Le dimanche 25 février 2024 a eu lieu la 17ème édition de la Traversée Blanche sur la commune de Valuéjols en faveur de Valentin. Malgré la pluie, le vent, la neige et le froid, environ 300 participants ont participé à cette édition.

En complément, une cagnotte en ligne Litchi durant tout le mois de mars a permis de compléter les dons soit la somme de 5180.00 €.

Le dimanche 23 février 2025 a eu lieu la 18ème édition de la Traversée Blanche sur la commune de Vabres en faveur de l'association « les papillons du 15 ». Sous le soleil de la Margeride, plus de 1000 participants ont participé à cette édition. La somme de 5 500.00 € a été reversé à l'association « les papillons du 15 ». Je voudrais avoir une pensée pour Mr Barhomeuf, décédé lors de l'édition 2025.

« Sanflor'Ensemble »

Cette manifestation qui a pour but de récolter des dons afin de financer la lutte contre le cancer et des cours de gym après cancer rencontre toujours un élan de générosité.

En 2024, la manifestation a eu lieu à Ruynes en Margeride le dimanche 7 avril.

L'OMJS soutient cette manifestation au niveau des supports de communication et de la prise d'inscriptions et réception des dons. L'OMJS a également assuré la mise à disposition des VTT AE de Saint-Flour communauté et la fermeture des Circuits. Rendez-vous dimanche 6 avril pour l'édition 2025 à Ruynes-en-Margeride.

« Rando Cyclo La Méridienne »

Dans le cadre du "Réseau de Villes" regroupant Brioude, Issoire et Saint-Flour, la 12^{ème} édition de la Rando Cyclo "la Méridienne" s'est déroulée le dimanche 26 mai 2024, au départ de Saint-Flour.

Ce sont 164 coureurs qui ont pris le départ sur les 4 circuits proposés.

Pour Saint-Flour, c'est l'OMJS qui participe à l'organisation de la manifestation avec le soutien du VCPSF.

La 13^{ème} édition aura lieu le dimanche 18 mai 2025 au départ de Brioude.

« Marchons dans nos campagnes »

L'objectif de l'initiative "Marchons dans nos campagnes" est de faire marcher, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus, au profil sédentaire, isolées et en perte d'autonomie. Un temps d'activité bénéfique pour créer du lien social : sortir, se rencontrer, échanger.

En proposant également des petits exercices d'équilibre et de renforcement musculaire.

Grace au financement du Comité Régional des OMS, ce service a été proposé en 2024 dans 4 communes de St Flour communauté.

- Talizat (lundi de 14h à 15h)
- Pierrefort (Mardi de 15h à 16h)
- Ruynes en Margeride (Jeudi de 15h à 16h)
- Neuvéglise Sur Truyère (Vendredi de 15h à 16h)

En cas de mauvais temps une salle est mise à disposition pour proposer une séance de gym douce.

Ce sont les éducateurs de l'OMJS qui assurent l'encadrement des séances

Une fréquentation moyenne de 12 participants chaque après-midi et des pics de fréquentation à plus de 20 personnes à Talizat.

Deux sites sont conservés pour l'année 2025 : Talizat et Pierrefort.

« Roulez seniors »

Une semaine d'initiation au vélo à assistance électrique a été proposée aux seniors par St Flour Communauté en partenariat avec le CROMS et l'OMJS en septembre.

L'OMJS avait la charge du montage du dossier de financement, et les animateurs ont assuré l'encadrement des 5 journées avec les éducateurs sportifs de Saint-Flour Communauté : Ruynes en Margeride, Pierrefort, Chaudes Aigues, Neuvéglise sur Truyère et Saint-Flour.

La prochaine édition aura probablement avant l'été 2025.

« Challenge seniors »

L'OMJS a participé pour la 2^{ème} année au Challenge sport-santé seniors proposé par le CROMS AURA. Dans ce cadre l'OMJS a organisé au complexe sportif à Saint-Flour une première phase de sélection locale, le jeudi 25 septembre qui a réuni 6 équipes (2 équipes de la retraite sportive, 2 équipes du centre social, 2 équipes des groupes marchons dans nos campagnes de Ruynes en Margeride et de Neuvéglise sur Truyère). Au total 40 participants.

7 ateliers proposés :

- Lancers de balles de tennis sur cible
- Lancers de boules de pétanque sur cible
- Lancers francs au panier de basket
- Test de marche de 6 min
- Tir de penalty en foot
- Relais 200m en marche athlétique
- Équilibre sur une jambe

Suite aux épreuves qui se sont déroulées dans une très bonne ambiance, 1 équipe de la retraite sportive et 1 équipe de l'ASPTT se sont qualifiées pour participer à la finale régionale AURA qui s'est déroulée le jeudi 3 octobre à Vénissieux.

Les animateurs de l'OMJS ont accompagné et encadré les 2 équipes (12 participants) à cette finale. Au total il y avait 13 équipes (80 participants) et nos équipes sanfloraines ont terminé 3^{ème} et 8^{ème}.

L'édition 2025 se déroulera à Saint-Flour le jeudi 2 ou 9 octobre.

« L'Etape Sanfloraine »

Depuis maintenant plus de 23 ans, l'OMJS assure la coordination administrative de cette manifestation sportive d'envergure nationale.

Cette épreuve cyclo sportive, avec des parcours ouverts aussi aux cyclotouristes et aux vélos à assistance électrique, est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Cyclisme, au Trophée Label d'Or porté par la FFC et au Challenge Cyclo'Tour Rotor.

Cet événement reflète le dynamisme du milieu associatif local, entraînant la réussite de notre manifestation qui est le résultat d'une mise en commun des forces vives : Vélo Club du Pays de Saint-Flour, le bureau d'organisation de l'Etape Sanfloraine, l'OMJS, la commune de Saint-Flour et Saint-Flour communauté, et bien sûr les quelques 300 bénévoles des 33 communes traversées par les différents parcours.

Un remerciement tout particulier aux services techniques de la commune pour leur disponibilité qui contribue largement à la réussite de notre cyclo. Mille mercis aux bénévoles, aux partenaires, et à tous les services.

C'est en interne à l'OMJS que nous réalisons le travail de création, de coordination, de communication, de montage de différents dossiers et demandes d'autorisations ; qui s'étale sur plus de 10 mois de l'année.

L'édition 2024 enregistre une nouvelle fois un record de participants avec 978 inscrits sur les 4 circuits proposés.

La prochaine édition aura lieu le weekend du 9 et 10 août 2025, avec le lancement de la Sanfloraine Gravel qui aura lieu le samedi après-midi.

« Run and Roses »

Une 1^{ère} édition réussie ! Le Centre Socio-Culturelle, le service évènementiel de la mairie et l'OMJS se sont associés pour proposer un nouvel événement à Saint-Flour : Run and Roses.

Cette manifestation solidaire s'inscrit dans la démarche octobre Rose. Avec un départ / arrivée à la Place d'Armes, un parcours accessible à tout le monde et une journée ensoleillée, cette manifestation a permis de récolter 6279 euros avec 656 participants.

Le bénéfice a été reversé à 3 associations locales : Sanflor'Ensemble, Des Filles de Liens et l'antenne de Saint-Flour de la Ligue contre le cancer.

Rendez-vous dimanche 5 octobre prochain pour la 2nd édition !

« Cantal Tour Sport »

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'OMJS a été sollicité par le Conseil Départemental du Cantal pour être l'interlocuteur local dans l'organisation du Cantal Tour Sport. Cette manifestation à destination des 6/18 ans s'est tenue le jeudi 24 octobre 2024 dans le cœur de ville. La thématique sport et patrimoine a une nouvelle fois rencontré un vif succès avec plus de 600 enfants.

L'occasion aujourd'hui de remercier les associations qui ont répondu présent, ainsi que les services techniques de la commune. Merci au service jeunesse et sports du département de nous avoir renouvelé sa confiance.

« Téléthon »

A l'occasion du Téléthon qui a eu lieu les 7 et 8 décembre 2024, l'OMJS a mobilisé une nouvelle fois le monde sportif Sanflorain pour apporter sa contribution à la recherche. Un grand merci aux 6 associations sportives, qui ont permis de récolter la somme de 2354.00 €.

« La Corrida de Noël »

Le samedi 14 décembre, l'OMJS en collaboration avec l'association Sport nature a proposé sa traditionnelle Corrida de Noël pour les enfants.

Pour la 3^{ème} année, sur demande du Comité des fêtes de Ste Christine, avec l'objectif d'intégrer cette manifestation au week-end de Noël de la ville basse (marché de Noël, animations...), nous avons reproposé la corrida place de la Liberté. Ce lieu permet d'être plus visible. 4 circuits étaient proposés en fonction de l'âge 3 à 12 ans. Ce sont environ 100 enfants qui ont participé. Cette année la course des adultes n'a pas eu lieu.

Actions en faveur de la Jeunesse

• **Point Salariés et Stagiaires**

Depuis de nombreuses années l'OMJS essayent de répondre aux demandes des élèves des établissements scolaires de notre secteur en acceptant de les prendre en stages.

Stagiaires :

Stage découverte 3^{ème} :

- Hilary Tomezak Riocreux : Collège La vigière du 16 au 20 décembre
- Thomas Aldigier : Collège Blaise Pascal du 14 au 18 octobre

Stage MFR : préformation aux métiers de l'animations

- ✓ Melissa Roux

Accueil de Emma Delcelier, Solène et Janice Trocelier, Ines Falgère, Carla Perrin, Lalie Laheu, Jonas Bony, Baptiste Vigier, Quentin Boulard, Emel Thibon-Soula, Flavien Maurane, Marie Espagne et Lana Chardon dans le cadre du Service National Universel (SNU) pendant les vacances d'été pour réaliser leurs 84h de mission d'intérêt général.

Accueil de 2 jeunes en Service Civique Volontaire, Quentin Bosmet et Enzo Lotte d'avril à septembre que nous remercions pour leur investissement et la qualité de leur engagement dans les différentes missions confiées.

Personnel salarié :

- Maxence BELLANGER : contrat parcours emploi compétence de septembre 2023 à décembre 2024, mise à disposition à l'Amicale Laïque 20h par semaine.
- Baptiste CHADES : contrat d'apprentissage en formation BP JEPS APT du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2025.
- Formation Premiers Secours en Santé Mentale : Mailys, Guillaume et Alexis

• **Dispositif Pass'Activ'Jeunes**

Depuis 2017, St Flour communauté étend et renforce sa politique en faveur de la jeunesse, en donnant la possibilité aux jeunes de son territoire de profiter de différentes offres locales de loisirs, de cultures et de sports.

La gestion administrative de ce dispositif est confiée à l'OMJS (réalisation des supports de communication, remboursement, convention) avec un financement de Saint-Flour communauté.

Ce carnet est proposé à tous les jeunes de 6 à 18 ans, domiciliés à Saint-Flour communauté au tarif de 10€ pour 70 euros de prestations dont 15€ pour une licence sportive ou culturelle.

Depuis juin 2024, 1000 exemplaires (contre 978 en 2023) ont été vendus (soit la totalité) dans les 5 points de vente (Maison des services de Chaudes-Aigues 18, Maison des services de Pierrefort 45, Maison des services de Ruynes-en-Margeride 60, Maison des services de Neuvéglise sur Truyère 50, OMJS de Saint-Flour 827).

• **Conseil Intercommunal des Jeunes**

Durant cette troisième et dernière année du mandat, les élus ont participé et organisé plusieurs événements :

En février 2024, les élus du Conseil Intercommunal de Saint-Flour Communauté se sont réunis avec les élus du Conseil Municipal des jeunes de Saint-Flour pour échanger avec Lucas Okotnikoff, de l'association Murathènes sur la mobilité européenne.

A partir des vacances d'avril, les élus du CIJ en partenariat avec les élus du CMJ de la ville de Saint-Flour ont travaillé sur l'organisation d'une collecte en faveur des familles résidentes du CADA (matériels sportifs, scolaires et produits d'hygiène). Cette collecte s'est déroulée du 3 au 14 juin.

Ils ont également travaillé sur l'organisation de la deuxième édition de la rencontre entre les élèves de 3^e scolarisés au sein des établissements des 5 collèges présents sur le territoire de Saint-Flour communauté. L'objectif de cette rencontre est de faciliter leur rentrée en seconde et une meilleure intégration au sein des lycées du territoire. Ce moment de convivialité permet un brassage des jeunes entre tous les établissements.

Cette soirée s'est déroulée le vendredi 18 juin de 18h à 23h dans les salles basses du gymnase de Besserette. Les élèves ont partagé jeux et repas avant une soirée en musique !

Près de 120 élèves étaient présents (sur un potentiel de 230), originaires des collèges de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour.

ELECTIONS DU NOUVEAU CIJ :

Les élections d'un nouveau CIJ se sont déroulées entre le 9 et le 13 décembre 2024, dans les classes de 3 collèges ayant eu des listes de candidats : le Collège Louis Pasteur à Chaudes-Aigues, les Collèges de La Vigière et de Saint-Joseph à Saint-Flour.

Au total, 18 collégiens ont été élus pour une durée de 3 ans. L'installation officielle s'est déroulée le vendredi 7 février 2025, en présence de la présidente de Saint-Flour Communauté.

Les animations pendant les vacances scolaires

Depuis février 2011, toutes les structures proposant des animations en direction de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes se coordonnent pour élaborer leur programme et l'OMJS réalise un support de communication commun permettant aux familles d'avoir une meilleure lisibilité de l'offre proposée. Cette collaboration va même au-delà d'une simple communication commune puisque certaines animations sont menées conjointement par des animateurs de différentes structures. Par exemple, lors d'un mini-stage de l'OMJS, les enfants ont pu découvrir des activités sportives, mais également profiter des visites guidées proposées par le Pays d'Art et d'Histoire.

Pour les mini-stages, nous travaillons en collaboration avec les associations sportives membres de l'OMJS que nous remercions au passage.

Notamment pour 2024, le SFHB, les sections badminton et escalade de l'Amicale Laïque, le savate club, et le tennis club.

Durant l'année, nous avons accueillis : 80 enfants différents âgés de 8 à 10 ans
104 enfants différents âgés de 11 à 13 ans
28 enfants différents âgés de 14 à 17 ans

Soit un total de 212 enfants de 8 à 17 ans

Dans le cadre de notre partenariat avec Saint-Flour Communauté, nous nous sommes attachés, cette année encore, à développer nos animations en direction des communes de Saint-Flour Communauté hors Saint-Flour.

- 6 éditions du grand jeu tout public les jeudis en soirée à :
Pierrefort, Vabres (ANNULÉ), Talizat, Ruynes en Margeride, Vieillespesse et à Neuvéglise sur Truyère

- 1 après-midi d'animation :
- à Tiviers (Chasse au trésor dans le village) En partenariat avec le PAH

Animations	Nombre de Participants	Moyenne	Taux de remplissage
Grand jeu	309 (7 éditions)	44	
Grand Jeu ComCom	270 (5 éditions)	54	
L'Ander parc	4382 (15 éditions)	292	
Stage 8/10 ans	23 (1 édition)	23	96 %
Après'm 8/10 ans	23 (1 édition)	23	
Mini-Parc 3/7 ans	617 (22 éditions)	28	
Journée 8/10 ans	228 (13 éditions)	17.5	73 %
Journée 11/13 ans	278 (12 éditions)	23	96 %
Soirée 14/17 ans <small>En partenariat avec le Centre Social</small>	26 (2 éditions)	13	81.25 %
Mini-Camp 9/10 ans	24 (1 édition)	24	100 %
Mini-Camp 11/13 ans	24 (1 édition)	24	100 %
TOTAL	6204 (80 éditions)	77.55	

26

AG - OMJS ST-FLOUR – jeudi 3 avril 2025 à 20h au club house du complexe sportif intercommunal à Saint-Flour

Office Municipal de la Jeunesse et des Sports - 10 avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour

Tel : 04.71.60.16.00 - E-mail : omjsstflour@gmail.com

Site web : www.omjs.fr

- 2 mini-camp à Ruynes-en-Margeride
- 4 Journées sportives :
 - Ruynes-en-Margeride (1 édition)
 - Chaudes-Aigues (1 édition)
 - Neuvéglise (Lanau) (1 édition)
 - Coltines (1 édition)

Au total sur l'année 2024, durant toutes les animations proposées, nous avons enregistré 6204 participations, pour 120 demi-journées d'animations.

L'ANDER PARC

Organisation en partenariat avec le Centre Social

OUVERTURE :

3 semaines/ : du lundi 15 juillet au vendredi 02 août inclus
De 14 h à 18h30
15 ½ journées d'activités programmées soit 67.5 h d'ouverture
13 1/2 jours d'ouverture complets
2 fermetures en milieu d'après-midi (le jour 1 et le dernier)

FREQUENTATION :

Total : 4382 personnes accueillies (dont 327 ALSH) soit 4 055 en familles
Moyenne jour avec ALSH : 290
Moyenne jour hors alsh : 270
Plus grosse affluence : 482
Plus faible : 75 Jour 1 – orage et jour 15 : 105

Origine géographique : 89% st flour co

- **52 % St Flour**
- **37% communes de st flour co**
- **5 % Cantal hors st flour co (Massiac, Neussargues, Murat...)**
- **6 % hors cantal (St Chély, Malzieu, touristes)**

Typo familles :

- Grands parents avec petits enfants
- Parents et enfants
- Grands-parents/parents/enfants
- Qq jeunes seuls (de 11 à 14 ans) – à la marge
- Qq séniors seuls (à la marge sur 2 ou 3 après midi)

Des gens qui sont revenus plusieurs fois voir presque tous les jours.

ANNEXE 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

CHRISTIAN GAUZY

DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30
E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

10 Avenue de Bessurette
15100 SAINT FLOUR

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2024



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



CHRISTIAN GAUZY

DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30

E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames et Messieurs, les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice. CS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE EST ACCEPTÉ - SIRET 390 646 461 00033



J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je vous précise que je n'ai pas fourni à votre association de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

-la réalité des valeurs figurant à l'actif du bilan.

-le traitement comptable et le rattachement des subventions et autres produits à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il est rappelé qu'il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vos dirigeants.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

J'ai effectué l'audit des comptes de votre association conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, dans le cadre desquelles le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, Le 18 mars 2025.

Le commissaire aux comptes,
Christian GAUZY



OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
10 Avcnuc de Besserette
15100 SAINT FLOUR

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2024

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 457	34 560	5 897	5 854	43
Autres immobilisations corporelles	83 297	55 905	27 392	38 734	- 11 342
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	123 754	90 465	33 289	44 588	- 11 299
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	17 504	1 199	16 306	2 645	13 661
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
· Autres	36 431		36 431	68 767	- 32 336
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	111 880		111 880	57 669	54 211
Charges constatées d'avance	1 688		1 688	1 985	- 297
TOTAL (II)	167 503	1 199	166 305	131 067	35 238
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	291 257	91 664	199 594	175 655	23 939

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	38 775	38 775	
. Report à nouveau	18 853	39 335	- 20 482
. Résultat de l'exercice	39 612	-20 481	60 093
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	27 086	39 244	- 12 158
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	124 326	96 873	27 453
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources	2 000		2 000
TOTAL (III)	2 000		2 000
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	34 957	28 864	6 093
Autres	38 310	49 918	- 11 608
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	73 268	78 782	- 5 514
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	199 594	175 655	23 939
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Christian GAUZY

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

3. rue Ampère - 15000 ALBILLAC

Tél. 04 71 46 01 58 Fax 04 71 01 10 00

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	225 236	140	225 376	184 480	40 896	22,17	
Montants nets produits d'expl.	225 236	140	225 376	184 480	40 896	22,17	
Autres produits d'exploitation							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			249 289	200 756	48 533	24,18	
Cotisations			1 080	910	170	18,68	
Autres produits			7	1	6	600,00	
Reprise de provisions			2 952	2 200	752	34,18	
Transfert de charges			35 257	19 872	15 385	77,42	
Sous-total des autres produits d'exploitation			288 584	223 739	64 845	28,98	
Total des produits d'exploitation (I)			513 960	408 219	105 741	25,90	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)							
Produits financiers							
De participations			18	582	- 564	-96,91	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (III)			18	582	- 564	-96,91	
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion				293	- 293	-100	
Sur opérations en capital			12 158	7 373	4 785	64,90	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (IV)			12 158	7 666	4 492	58,60	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			526 137	416 467	109 670	26,33	
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs							
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-20 481	20 481	-100	
TOTAL GENERAL			526 137	436 948	89 189	20,41	

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3 rue Arrière - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 59 Fax 04 71 64 13 80

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	122 698	107 002	15 696	14,67
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	9 834	3 875	5 959	153,78
Services extérieurs	17 218	18 319	- 1 101	-6,01
Autres services extérieurs	25 900	32 771	- 6 871	-20,97
Impôts, taxes et versements assimilés	3 802	3 467	335	9,66
Salaires et traitements	240 377	214 060	26 317	12,29
Charges sociales	44 990	41 661	3 329	7,99
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	15 224	10 642	4 582	43,06
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	1 199	2 952	- 1 753	-59,38
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	2 892	2 135	757	35,46
Total des charges d'exploitation (I)	486 134	436 884	49 250	11,27
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	391	65	326	501,54
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	391	65	326	501,54
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	486 525	436 948	49 577	11,35
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 000		2 000	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	39 612		39 612	N/S
TOTAL GENERAL	526 137	436 948	89 189	20,41
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

Christian CALLEY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AMBILAC
Tél. 04 71 48 11 58 Fax 04 71 48 11 59

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
Personnel bénévole				
Total				

Christian CAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 56 Fax 04 71 64 15 00

Voir l'attestation de l'expert-comptable SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

Annexes Association 24

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité

La section OMJS est une association au service du sport, de la jeunesse et du monde associatif du territoire de saint-flour.

La section ALSH est une structure d'accueil de loisirs d'enfants âgés de 3 à 12 ans.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Section OMJS : Accompagnement des associations sportives dans leurs difficultés, accompagnement des jeunes et des seniors à la découverte du sport et gestion des plannings d'utilisation des gymnases de saint flour

Section ALSH: Accueil d'enfants dans 4 centres de loisirs situés à Saint-Flour, à Ussel, à Ruynes en margeride et à chaudes aigues.

Les enfants sont accueillis durant les vacances scolaires

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 199 593,78 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 39 611,84 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/02/2025 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Christian GAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 01 65 Fax 04 71 02 19 00

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'association a mis en oeuvre la comptabilisation des immobilisations par composants :

- Préciser à compter de..., et la méthode retenue.

Christian GANTY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15100 AURILLAC
Tél. 04 71 40 01 03 Fax 04 71 04 15 00

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Christian GANEY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Kapéris - 15000 ALPILLAC
Tél. 04 71 46 01 53 - Fax 04 71 46 19 00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Christian CAUZY
Expert Comptable
COMPTABLES EN LIQUIDATION
10 rue de la Poste - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 21 00 10 Fax : 04 71 02 19 00

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	119 829	3 925		123 754
Immobilisations financières				
TOTAL	119 829	3 925		123 754

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. générale, agencement				
Install. tech., matériel, outill. industriels	31 464	3 096		34 560
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	34 022	10 385		44 407
Matériel de transport	9 755	1 743		11 498
Matériel de bureau et informatique				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	75 241	15 224		90 465
TOTAL GENERAL (I+II)	75 241	15 224		90 465

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	36 431
TOTAL	36 431

Christian CAUZY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3 rue Armée - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 42 01 63 Fax : 04 71 42 43 69

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	2 952	1 199	2 952	1 199
Comptes financiers				
TOTAL	2 952	1 199	2 952	1 199

Christian COMTEY
Expert-Comptable
COOPÉRATIVE AUX FAMILLES
9, rue Ampère - 15000 SAINT-FLOUR
Tél. 04 71 46 01 58 Fax 04 71 51 47 19

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	38 775				38 775
Dont générosité du public					
Report à nouveau	39 335	-20 481			18 853
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 481	20 481	39 612		39 612
Dont générosité du public					
Situation nette	57 629		39 612		97 240
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	39 244			12 158	27 086
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	96 873		39 612	12 158	124 326
TOTAL dont générosité du public					

Christian GANTY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 18 31 63 Fax 04 71 01 18 11

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débitéur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		18 853
SOLDE		18 853

4.3 - Fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs ;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations :		Transferts	A la clôture :	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public						2 000	
TOTAL						2 000	

Créditation CREDIT
BENEFICIAIRE
COMMUNE SAINT FLOUR
15100 SAINT FLOUR
TÉLÉPHONE 04 71 01 01 00

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIÉS

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.4 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	34 957	34 957		
Dettes fiscales & sociales	36 626	36 626		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 684	1 684		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	73 268	73 268		

4.5 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 660
Dettes fiscales & sociales	28 679
Autres dettes	1 684
TOTAL	39 023

Christian GIMTY
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
3, rue Ampère - 15000 SAINT FLOUR
TEL. 04 71 46 01 56 - Fax 04 71 46 01 57

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

5 - Notes sur le compte de résultat

Christian COMTE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
8, rue Ampère - 15100 SAINT FLOUR
Tel: 04 71 46 01 53 Fax: 04 71 46 01 54

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OFFICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS 10 Avenue de Besserette 15100 SAINT FLOUR

6 - Autres informations

6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.
Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 29 684 E.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres		
Non Cadres	5	
TOTAL	5	0

Christian CANTY
Expert Comptable
CNC - 15100 SAINT FLOUR
10 Avenue de Besserette
15100 SAINT FLOUR

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE NECTOUX ET ASSOCIES

OMJS

ANNEXE 5 : budgets prévisionnels

	Prévisionnel 2025	
	Recettes	Dépenses
Cotisations	1 100,00 €	1 000,00 €
Subventions	111 000,00 €	
Subvention Ville	27 000,00 €	
Subvention Com/Com	84 000,00 €	
Mise à disposition matériels	3 000,00 €	
Fonctionnement	1 500,00 €	20 954,00 €
Photocopies	1 500,00 €	5 800,00 €
Equipement		2 000,00 €
Fournitures		600,00 €
Timbres – Intérêts – Frais bancaires		250,00 €
Assurances		3 600,00 €
Entretien & essence véhicules		3 000,00 €
Comptable – Commissaire aux comptes		4 500,00 €
Site internet OMJS		400,00 €
Autres		804,00 €
Animation	17 000,00 €	23 000,00 €
Animation	10 000,00 €	12 400,00 €
Remb Pass cantal / ANCV	4 000,00 €	- €
Transports animations	3 000,00 €	6 000,00 €
Repas + pique nique + gouters		4 000,00 €
Récompenses		
Formation PSC1		600,00 €
Sport Corporatif	600,00 €	1 100,00 €
Charges de personnel	58 014,00 €	150 100,00 €
Salaires et charges OMJS		146 800,00 €
Salaires		
Charges		
Formation		2 800,00 €
FONJEP	14 214,00 €	
Aides à l'emploi	1 500,00 €	
Mise à disposition personnel	13 800,00 €	
Coordination ALSH	21 000,00 €	
Subvention ANS	2 000,00 €	500,00 €
Finale Challenge Seniors	2 000,00 €	500,00 €
Marchons dans nos campagnes		
Guid'asso		
Subvention CROMS	5 500,00 €	
Marchons dans nos campagnes	5 000,00 €	
Roulez seniors	500,00 €	
Rencontres Territoriales		
SCV	1 440,00 €	2 000,00 €
aide ASP + formation	1 440,00 €	
indemnités + formations + missions		2 000,00 €
Animation CIJ	1 500,00 €	1 500,00 €
Gestion		
Projet		1 500,00 €
Subvention ComCom	1 500,00 €	
Gestion des plannings	8 000,00 €	
Pass' Activ' Jeunes	20 000,00 €	20 000,00 €
Location VTT	2 500,00 €	
Soirée des Trophées	- €	6 000,00 €
Fonds propres	- €	6 000,00 €
TOTAL	225 654,00 €	225 654,00 €

ALSH

	Prévisionnel 2025	
	Recettes	Dépenses
Produits familles	84 000,00 €	
Subventions	178 407,00 €	
Sub comcom solde n-1		
Subvention Com/Com 2024	94 000,00 €	
Boni N-1		
augmentation remu animateurs		
sub equilibre comcom		
Prestations CAF	75 000,00 €	
Prestation de Services		
Bonus territoire CTG		
Prestations MSA	2 300,00 €	
FONJEP	7 107,00 €	
Fonctionnement		26 907,00 €
Divers (produit entretien ecole de besserette)		2 507,00 €
Materiel pedagogique		2 700,00 €
Fourniture alimentaire gouter		6 000,00 €
téléphone/internet/timbres/photocopies		1 500,00 €
Fourniture bureau		500,00 €
Assurances		5 100,00 €
comptable, commissaire aux comptes		8 600,00 €
Frais Bancaire		
Transport		19 000,00 €
Carburant		2 500,00 €
déplacements + loc mini bus		16 500,00 €
Animation		17 000,00 €
Salaires		163 000,00 €
Animateurs		101 000,00 €
Poste Direction		41 000,00 €
Coordination OMJS		21 000,00 €
Détachement personnel		
Formation		
Restauration		36 500,00 €
TOTAL	262 407,00 €	262 407,00 €